

# L'offrande de l'an nouveau pour les enfants de chômeurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **61 (1932)**

Heft 2

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

relativement à leur exécution pratique. Il clôtura la séance en adressant à tous les participants de vifs remerciements.

Ensuite, chacun prit connaissance des statuts qui sont à la base de l'Association fribourgeoise des maîtres de gymnastique. Cette association, dont le développement a été enrayé durant une certaine période, va prendre désormais son essor. Son but mérite l'attention de chacun.

Cinq nouveaux maîtres demandèrent leur adhésion.

Souhaitons que cet exemple soit suivi par d'autres.

M. D.

---

## L'offrande de l'an nouveau pour les enfants de chômeurs

Des milliers d'enfants de chômeurs souffrent des répercussions de la crise. C'est en leur faveur que nous venons solliciter la générosité de tous ceux qui jouissent du superflu ou de moyens d'existence assurés.

Dans les contrées où l'industrie est immobilisée depuis de longs mois, l'impossibilité où se trouvent les chômeurs pères de famille d'assurer le bien matériel et moral de leurs enfants prend des proportions tragiques. Ce souci poignant, un nombre croissant d'ouvriers épargnés jusqu'ici le partagent à leur tour. Ils luttent vaillamment pour élever leurs enfants, mais le défaut de ressources menace d'avoir raison de leur courage.

Les pouvoirs publics fédéraux, cantonaux et communaux prennent de nombreuses mesures. Mais leur action ne peut suffire à tout. Un nombre de tâches croissant s'impose à l'initiative privée. La détresse de ces enfants n'est pas une question de pain seulement. Elle revêt d'autres formes redoutables. Pour des milliers de jeunes gens, c'est l'impossibilité de poursuivre leur formation scolaire ou professionnelle, de terminer un apprentissage ou de commencer un réapprentissage, c'est la difficulté de trouver une place au sortir de l'apprentissage, d'où loisirs forcés qu'il faudrait pouvoir occuper. Or, grâce à Dieu, l'amour du travail est puissamment ancré au cœur de nos jeunes et, autre privilège précieux, notre peuple peut encore réunir les moyens qui permettront de préserver ces jeunes du découragement et de la démoralisation, fruits de l'oisiveté involontaire. La solidarité entre concitoyens est une vieille tradition helvétique.

Les régions les plus frappées ont vu naître de multiples œuvres d'entr'aide. Différentes associations professionnelles de fonctionnaires et employés ont organisé, parmi leurs membres, des collectes en faveur des régions frappées. Grâce à l'appui d'un comité de secours zurichois, *Pro Juventute* a déjà pu secourir de nombreux enfants. Une partie des fonds recueillis par la vente des timbres et cartes de Noël sera également consacrée à ce but. Mais la crise s'aggravant, il faut répondre à des besoins extraordinaires par des moyens extraordinaires. C'est dans cette conviction que *Pro Juventute* organise, du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, avec le bienveillant concours de la presse, une *collecte nationale en faveur des enfants de notre pays victimes des effets du chômage*.

Les dons seront reçus soit à l'adresse indiquée par les journaux, soit directement au Secrétariat général *Pro Juventute*, compte de chèques postaux VIII 3100, Zurich. La vaste organisation des collaborateurs dévoués de *Pro Juventute* garantit une répartition équitable et judicieuse des fonds sur l'ensemble du pays, s'inspirant des nécessités les plus urgentes. Que chacun, évoquant ses années de jeunesse, ou songeant à ses propres enfants, soutienne de grand cœur, dans la mesure de ses moyens, cette œuvre de solidarité confédérale.

*Le Conseil de la fondation Pro Juventute.*

---